

Comment mutualiser les moyens pour accompagner le développement du pouvoir d'agir ?

Ce défi a été traité lors d'un marathon organisé dans le cadre de l'Université Faire ensemble 2020 de La Fonda en avril 2016.

Dans ce dossier

- [des données de cadrage](#)
- [des pistes pour une communauté d'action](#)
- [les fiches projets élaborées par les participants](#)

Contexte d'élaboration

Les marathons de l'innovation ont porté sur des sujets définis à partir des préoccupations exprimées dans le cadre du comité de pilotage de l'université.

Leur préparation et leur animation ont été assurées par des experts et praticiens du sujet. Grâce à l'apport des cahiers de défis, du catalogue d'initiatives d'intérêt général ainsi que de l'expertise, du dynamisme et de la créativité de leurs cent dix participants, les marathons ont permis de prototyper des projets, réponses collectives à un défi posé aux acteurs associatifs et à leurs partenaires par les évolutions de notre société. Ils doivent maintenant permettre de susciter l'émergence de « communautés d'action ».

Experts et praticiens associés à la préparation de ce marathon : Juliette Desmoulins (coordination citoyenne nationale « Pas sans nous »), Kent Hudson (Collectif pouvoir d'agir), Carole Orchamp (RNMA)

Avec la participation de Philippe Lefilleul, Aurore Bimont, Vanessa Pénélope, Alice Balguerie, Maël Paillard, Elisabeth Carbone, Denis Magnin, Fanny Hennion.

Synthèse rédigée par Chrystelle Prieur, Chef de projet réseaux/territoires, Pôle développement culturel Département des Yvelines

Comment mutualiser les moyens pour accompagner le développement du pouvoir d'agir ?

Données de cadrage

Quelles sont les données du problème ?

Définitions et chiffres clés

Depuis plusieurs décennies on constate l'échec grandissant des politiques et structures fondées sur la participation des habitants. Que cela soit noté par les professionnels de la politique de la ville, ou regretté par les élus en perte de représentativité et des pouvoirs publics sans relais, il est mis en relief par l'absence des citoyens des instances censées les représenter. Cet échec de crédibilité semble accompagner une aggravation des inégalités qui met à nu les faiblesses des institutions de la démocratie sociale européenne mises en place dans l'après-guerre, « la plus grande construction de droit de l'histoire de l'homme ». Cet échec semble se traduire politiquement : une faible participation aux élections, une faible reconnaissance de la représentativité des élus et un faible intérêt dans ce que la démocratie peut apporter à chacun.

Or, à côté de cette déception populaire dans nos institutions, on observe une grande vitalité des secteurs associatifs et de l'ESS, à la fois consommateurs et experts des politiques sociales. Des universitaires dont Julien Talpin, Thomas Kirsbaum, Hélène Balazard, Marie-Hélène Bacqué... ont étudié ces phénomènes contradictoires. Faisant en partie fausse route, les politiques sociales se sont concentrées sur l'administration de la distribution de prestations aux exclus, niant leurs potentiels et leurs capacités à créer. Les dispositifs participatifs portent la marque « top down ». Or, pour le sociologue Jean-Pierre Worms le pouvoir est une relation entre des personnes pour obtenir un résultat. Et selon Yann le Bossé le pouvoir d'agir donne à la personne plus de contrôle sur ce qui lui importe, que cela relève de l'individuel ou du collectif. Le « pouvoir d'agir » existe partout, mais sa reconnaissance par nos institutions est parfaitement inégale selon la catégorie socioprofessionnelle de celui qui tente de l'exercer. Pour tous ces chercheurs, le principe est d'agir pour s'épanouir afin de prendre sa part au sein d'une société plus juste.

Notre rôle d'intermédiaire associatif dans cette vision est celui de l'accoucheur des initiatives local, dont le succès « fait société ». Aux intermédiaires que nous sommes de développer le pouvoir des exclus d'agir pour leurs propres intérêts.. Pouvoir remporter des victoires ensemble par la démocratie, c'est la condition sine qua non de la crédibilité du pouvoir d'agir. Affirmer le pouvoir d'agir des citoyens c'est comprendre que les liens sociaux ne sont pas octroyés par les institutions mais construits dans l'action porteuse.

- Aux citoyens d'exiger de leurs administrations de favoriser la réussite des initiatives des exclus : autant par les politiques contre la concentration de la richesse que par celles pour la redistribution.
- Aux intermédiaires associatifs et ESS de mieux fournir aux citoyens exclus les outils de cette action.

En effet, afin de faire émerger de la société civile ce pouvoir d'agir, les moyens humains, techniques, financiers sont nécessaires. A l'heure actuelle, les associations et les acteurs de l'ESS ont besoin d'améliorer leurs capacités à soutenir les initiatives locales et cela notamment par un meilleur accompagnement des innovateurs locaux et de leurs projets. Ces initiatives et innovations locales (culture, initiatives jeunes, innovations économiques et solidaires) incarnent le pouvoir d'agir des citoyens pour imaginer des réponses aux besoins sociaux mais aussi économiques. La création de capital social où celui-ci était inégalement réparti est une conséquence directe des acteurs ayant pu développer leur capacité d'innovation à travers cet accompagnement du pouvoir d'agir.

Or un trop grand nombre de projets à fort potentiel est freiné par les difficultés de lancement : manque de reconnaissance des créateurs, manque d'accompagnement et de financement. Ces freins à l'innovation sociale peuvent être associés au manque de lisibilité et à une formalisation imparfaite des projets, ou être reliés soit à des programmes de financement trop normés, parfois rigides et fonctionnant selon des calendriers différents, soit à un financement morcelé qui exige des montages complexes.

Par ailleurs les responsables associatifs n'ont pas forcément une connaissance suffisante des ressources disponibles en matière d'accompagnement, comme celle des programmes des fondations et des sources privées de financement. En parallèle, la décentralisation des

financements publics exige un temps de montage financier de projet toujours croissant pour des budgets publics souvent en réduction.

La volonté de promouvoir les initiatives citoyennes en vue de développer le pouvoir d'agir des citoyens se trouve affirmée au cœur des débats des pouvoirs publics. Elle est soutenue par certaines collectivités et élus, mais freinée par d'autres, et très insuffisamment promue par les acteurs associatifs et de l'ESS, muets politiquement sur ces sujets. L'exemple en est la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, promulguée le 21 février 2014, qui prévoit les conseils citoyens ainsi que la possibilité de création d'une fondation destinée à mobiliser des financements permettant l'accompagnement d'actions et de projets présenté par leurs habitants en faveur de la cohésion sociale. Cette loi appelle encore une appropriation de la part des acteurs concernés.

Qu'est-ce qui va changer et pourquoi devons-nous changer ?

Enjeux et questions essentielles

Notre défi d'intermédiaires associatifs, sociaux et solidaires, est de modéliser des actions afin de soutenir pratiquement le pouvoir d'agir sur le terrain, mais aussi de mieux représenter le pouvoir d'agir dans les instances de décision. Ceci est possible seulement si nous mutualisons nos efforts ; isolément nous sommes perdants.

Les acteurs de la société civile, associations, acteurs de l'ESS ont à bâtir une capacité d'action afin d'assumer leur rôle et faire évoluer la situation actuelle. Cela se concrétisera en liant les actions des parties prenantes de ce pouvoir d'agir à l'échelle d'un territoire local et nationalement. Dans nos discussions nous proposons de dialoguer sur cette évolution à travers 4 grands enjeux. :

- Systématiser nos actions sur le terrain,
- Professionnaliser la communication,
- Maîtriser les outils de l'analyse et l'évaluation
- Diversifier nos modèles économiques

➤ *Quels sont les acteurs mobilisables autour de ces défis ?*

Les enjeux de ce défis sont multiples et de différents ordres. Ils sont d'abord locaux. La recherche de mutualisation en matière d'accompagnement des

projets et innovations sociales passe en premier lieu par une dynamique de collaboration systémique entre les réseaux associatifs du terrain capables de repérer et d'accompagner les projets en partenariat avec les acteurs spécialisés de l'ESS, les financiers privés des fondations et banques ainsi que les programmes publics. Cette collaboration systématisée entre acteurs pertinents car « naturellement » proches a pour avantage de faciliter la recherche et la consolidation des projets, d'assurer aux créateurs un accompagnement adapté et de gagner en crédibilité face à des financeurs à convaincre.

➤ *Comment augmenter la reconnaissance des acteurs développant le pouvoir d'agir ?*

Un second but de mutualisation est de rectifier le manque de reconnaissance des acteurs associatifs sur le plan de l'innovation sociale, culturelle et économique.

Plus complexe, la situation actuelle s'explique sans doute par la mission de « distribution » social que l'Etat a donné aux associations en échange de financements programmatiques, alors que leurs missions initiales avaient été historiquement plus larges. Or aujourd'hui de nombreux associations et acteurs de l'ESS savent parfaitement accueillir les citoyens en « créateurs » plutôt qu'en « administrés », les aidant à construire leurs projets avec les modèles de service assurant une pérennité et par un accompagnement expert dans la mise en œuvre.

Notre défi sur chaque territoire, c'est d'assurer que cette expertise est à mutualiser systématiquement là où elle existe, et à développer mutuellement lorsqu'elle manque.

La mise en lumière de notre pratique légitimera ce rôle et permettra aux associations d'avoir plus d'impact visible, et donc de bénéficier, lors de la recherche de financement de leurs actions, d'une meilleure écoute de la part d'un plus grand nombre de bailleurs de fonds.

Mais il y a nécessité de se pencher aussi sur une communication volontariste et professionnelle, à construire et à déployer. Sur ce plan l'effort mutualisé permet de communiquer de manière politique, difficile pour une association seule. Des outils communs divers sont envisageables mais impliquent des coûts mieux répartis mutuellement : centres mutuelles d'expertise en relations presse et

communication, en outils multi-supports, communication direct, réseaux sociaux etc.).

➤ *Comment mesurer l'impact de ces actions en vue d'une valorisation ?*

Un troisième motif de mutualisation des moyens concerne le « *big data* ». Les moyens concernant le *big data* exigent du secteur associatif la maîtrise des outils d'analyse numérique. Le *big data* égale évaluation. Cette maîtrise est impérative pour éviter que ne s'impose de l'extérieur une logique abusive de l'évaluation des activités des associations et autres structures développant le pouvoir d'agir des citoyens. Seule la compétence permettra au secteur associatif de co-construire des indicateurs pour évaluer l'impact de ses actions, en harmonie avec ses valeurs. Il s'agit d'un service par ailleurs fort utile aux grandes collectivités, elles-mêmes actuellement dépourvues de ces outils. Fort heureusement de nombreuses « start-up » de l'économie sociale s'y intéressent, pouvant ainsi devenir des alliés sur ce champ d'innovation.

➤ *Comment assurer le financement des projets d'innovation sociale ? Comment diversifier les sources de financement des associations ? En quoi la mutualisation peut-elle être un levier pour réaliser cela ?*

Le problème a 2 aspects :

1. Technique : une offre publique et privée d'aides et de financements trop complexe et en évolution rapide
2. Politique : une offre globale publique comme privée largement insuffisante face à la demande.

Les réponses de notre secteur au premier aspect requièrent de nous, en tant qu'intermédiaires, d'endosser de nouveaux rôles, de développer des outils et d'acquérir des expertises, voire d'inventer de nouveaux métiers. Ces développements nécessitent un investissement qui est difficilement envisageable isolément. Nous serons mieux servis par un effort coordonné et mutuel, qui peut passer : par les outils communs de traitement des demandes du terrain ; par la mutualisation des postes experts entre structures proches afin de réduire les charges ; par un groupement d'employeurs ; par la création des filiales communes...

- Conseil et accompagnement aux créateurs
- Un référentiel des programmes publics et des sources privées de financement

- Mise en place des structures de gestion pour mieux répondre aux besoins des programmes privés et des fondations
- Exploiter les nouveaux outils financiers de type ESS afin de réaliser les partenariats économiques, assurer et évaluer les prestations
- Utiliser les outils sociaux de financement par le marché : « Social impact bonds », titres associatifs, finance solidaire...

Les réponses à l'aspect politique requièrent des associations de peser de leur plein poids dans les débats politiques en cours sur la fiscalité, tout autant que sur les politiques de redistribution traditionnelles. Il s'agit sans doute pour le secteur associatif de renouer avec son passé de transformation sociale par l'interpellation des acteurs publics comme privé. Mais comment créer l'espace politique d'une politique d'interpellation ? Faut-il créer des structures à l'instar des ONG d'interpellation type Finance Watch, Greenpeace, Alliance Citoyenne, « Pas sans nous »... ?

Ils l'ont fait ! Quelles réponses ont été portées par des acteurs ?

Exemples d'actions

Fondation pour les quartiers

La fondation a pour but de Rechercher un impact significatif dans les quartiers : soutenir tous les projets à capacité éprouvée de développement (les entreprises classiques) ou d'essaimage (les innovations sociales), avec une forte exigence dans la sélection et la qualification des projets, et en recherchant un impact à même de transformer les quartiers. Etre appropriée par les acteurs des quartiers, être pilotée par des personnes engagées durablement dans les quartiers, s'appuyer sur les acteurs de terrain – institutions, société civile, habitants, etc., pour le choix des enjeux à traiter. Agir de manière ouverte : présenter les projets sélectionnés à tout autre soutien potentiel (entreprise, fondation, structures d'accompagnement, etc.) et jouer un rôle d'interface entre les besoins et les ressources. La Fondation utilise le modèle de la « convention d'affaires » : pour repérer (par appels à projets), sélectionner et améliorer les projets, pour leur donner toutes les chances de trouver les ressources nécessaires.

L'association Zy Va

La capacité à débattre, à écouter et à convaincre en public est un enjeu personnel et public considérable. Au sein de Zy Va a été décidé en 2007, de proposer des débats contradictoires, ou éducatifs, sur des thèmes à enjeux ou d'actualité, aux habitants du quartier du Petit-Nanterre. Les objectifs sont multiples. Il s'agit de se former au débat, à la maîtrise de l'expression orale, d'améliorer ses connaissances. Il s'agit également de développer sa capacité à l'écoute et au dialogue, d'apprendre à poser des questions ou à animer un débat. Plus profondément, l'activité sert aussi à l'affirmation des personnes, à leur prise de responsabilité individuelle et collective. Pour résumer c'est un outil de formation citoyenne mis à la disposition de tous et non orienté par les intérêts d'un acteur privé.

Pouvoir d'agir

Collectif informel, Pouvoir d'agir est un espace d'échanges, de mise en réseau et d'appui, de réflexion et d'action, ouvert à tous, pour que les citoyens aient un réel pouvoir sur leur environnement et sur leur vie. Le collectif est au service de ses membres, personnes ou réseaux, il n'a pas vocation à les représenter ou à parler en leur nom. Le but est d'une part de contribuer à développer les mobilisations citoyennes, notamment dans les territoires les plus en difficultés, d'autre part de convaincre et faire des propositions aux pouvoirs publics afin que le pouvoir d'agir des citoyens soit au cœur des politiques publiques. Dans le cadre de ses missions, un centre de ressources numériques est mis en ligne et à la disposition de tous sur le site internet du collectif. Le collectif a aussi le projet de créer un poste à terme autofinancé, porteur d'une expertise dans la levée de fonds privés et publics et dans l'évaluation et le montage de projets au service des réseaux en Ile-de-France. Cette offre experte aidera les réseaux à assurer aux innovateurs sociaux, la convergence de moyens et de services qui manquent au développement de leurs initiatives. Mutualiser l'investissement nécessaire pour créer un poste de ce type permettra aux associations fondatrices d'aller au bout de leur mission sans peser trop lourd dans leurs budgets. La mutualisation de cette nouvelle expertise donnera par ailleurs aux réseaux les clés pour diversifier leurs propres sources de financements. ■

Pistes pour une communauté d'action

Espace co-partagé au service du pouvoir d'agir

Parcourir la distance jusqu'à la ligne d'arrivée, n'est-ce pas l'objectif d'un marathon ? Ce « marathon de l'innovation » a été l'occasion de prendre connaissance et conscience de ce qui nous sépare du futur. Des « marathoniens explorateurs » se sont donc prêtés à l'exercice sur la thématique de la mutualisation des moyens en vue d'accompagner le développement du pouvoir d'agir. Après lecture des états des lieux, la compréhension de ce qui va changer et pourquoi nous devons changer, le marathon s'est déroulé en trois étapes : un futur inscrit dans le prisme du temps présent, des futurs souhaitables, vers une communauté d'action. Un projet a été proposé : la création d'un espace co-partagé entre acteurs, une fabrique de l'action de 7 à 77 ans et plus !

Un futur inscrit dans le prisme du temps présent

Partir d'où on en est, d'où on est, de ce qu'on connaît - soit des postures d'étonnement et de questionnement - c'est déjà un premier préalable. Le pouvoir d'agir, c'est agir pour s'épanouir afin de prendre sa part au sein d'une société plus juste. Comment être ainsi activateurs de liens sociaux et architectes d'actions co-construites pour accompagner son développement ?

Des pistes de travail ont été identifiées, comment mieux connaître et reconnaître des acteurs développant le pouvoir d'agir ; structurer les communautés entre les différents acteurs ; donner le goût et la capacité d'agir ; former les acteurs ; reconnaître la capacité d'agir de chacun ; mutualiser en conservant ses spécificités, etc. ?

Des futurs souhaitables, le futur de 2030 !

Quelle serait la situation idéale ?

Les « marathoniens-explorateurs » ont dessiné plusieurs futurs, rêvons un peu !

Un futur, où l'on éduquerait et formerait au pouvoir d'agir.

Un futur, où tous les individus qui le souhaiteraient pourraient améliorer leur capacité à agir.

Un futur, où les initiatives citoyennes seraient mises en lumière.

Un futur, où l'offre d'accompagnement des acteurs serait rendue lisible.

Un futur, où l'augmentation des ressources financières (hausse de lisibilité/facilité d'accès aux financements, hybridation des modèles économiques) permettrait de développer le pouvoir d'agir.

Un futur, où le pouvoir d'agir serait une opportunité pour développer une démocratie contributive locale.

Et si le futur se transformait en communautés d'action ?

Avant d'écrire cette « fiction du futur », aujourd'hui, quelles seraient les actions qui permettraient d'atteindre ces futurs souhaitables ? Qu'est-ce qui serait à améliorer ? Qu'est-ce qui serait nouveau, et donc à créer ?

Pour des actions nouvelles, il s'agirait de proposer une hausse de lisibilité et de facilité d'accès aux financements ; une plus grande lisibilité de l'offre d'accompagnement ; une amélioration de la capacité à agir des individus qui le souhaiteraient ; une éducation et une formation au pouvoir d'agir ; et une hybridation des modèles économiques.

Au final, les « marathoniens explorateurs » ont proposé de créer un espace co-partagé entre acteurs, qui serait une fabrique de l'action, accessible à tous, de 7 à 77 ans. Un avant-goût de la Cité Idéale, avec ce lieu où toutes les parties prenantes, tous les publics et acteurs concernés par l'action (citoyens, porteurs de projets, associations, collectivités territoriales, entreprises, collectifs, médias, etc.), à partir d'un besoin ou d'un défi identifié, seraient là, ensemble, à se rencontrer, partager pour développer leur capacité à agir.

Imaginons alors, ce lieu où les formations et les postes seraient mutualisés (avec une quantification du temps et sa valorisation financière en énergie) ; la culture « Do It Yourself » avec un FabLab, la création de sites, d'une plateforme sociale, d'un annuaire, serait infusée ; les savoirs autour de la capacité à agir seraient accessibles à tous (Université Populaire). Un lieu où les partenariats se construiraient avec l'ensemble des acteurs du territoire vécu - soit les écoles, les acteurs économiques, les élus locaux - pour ainsi mieux éduquer, former, dialoguer, etc. Un lieu où la gouvernance serait collégiale, sur le modèle des SCIC/SCOP ; les techniques sociocritiques ou holocratiques seraient mises en œuvre ; le règlement serait élaboré de manière co-construite avec tous les acteurs, etc.

Les avancées seraient mesurables à partir d'indicateurs de réussite identifiés, tant quantitatifs, tels le panorama du nombre d'acteurs mobilisés, les publics touchés, accompagnés, accueillis que qualitatifs, de par la diversité des acteurs au sein des instances de gouvernance, mais aussi de la pérennisation du lieu.

Finalement, avec cette distance parcourue, entre l'existant, ce qui pourrait être nouveau et le futur souhaitable, ne s'agissait-il pas tout simplement avec ce marathon de l'innovation, de réduire la distance entre le présent et le futur, celui-ci n'est pas si loin ! ■

Fiches projets

PRESENTATION COMPLETE DU PROJET :

Espace co-partagé entre acteurs avec des postes mutualisés (quantification du temps et valorisation financière du temps d'ingénierie) entre les différentes structures du lieu pour permettre la création de sites, une plateforme sociale, un annuaire. Il inclura aussi une université populaire, un FabLab, espace en partenariat avec les écoles. D'une façon plus générale cet espace sera un lieu de dialogue et de formation avec les élus locaux et les acteurs économiques "classiques" du territoire.

INDICATEURS DE REUSSITE DU PROJET :

- Nombre d'acteurs autour de la table
- Nombre de personnes accueillies à l'université populaire
- Pérennisation de ce lieu
- Nombre de personnes demandant un accompagnement aux structures hébergées dans ce lieu
- Diversité d'acteurs au sein des instances de gouvernance

LISTE DES ACTIONS CONSTITUTIVE DU PROJET

Nom et présentation des actions existantes à renforcer

Hausse de lisibilité et facilité d'accès aux financements

- L'accompagnement technique et personnalisé des porteurs de projets : *obtenir les conditions et les moyens pour une personnalisation plus poussée de l'accompagnement, avec une personne dédiée, techniquement qualifiée, connaissant parfaitement le projet.*
- Chercher des sources alternatives de prise en charge de projets : *se tourner vers le mécénat de compétences pour accompagner le projet ou développer davantage un capital temps salarial permettant ainsi au salarié de s'impliquer dans la vie associative.*
- Développer des espaces de co-working : *afin de mutualiser certains aspects logistiques ou fonctions support, un lieu partagé peut favoriser, par exemple, des ateliers de formations thématiques, des solutions informatiques, éventuellement la communication.*

Plus grande lisibilité de l'offre d'accompagnement

- Repenser le recensement des offres d'accompagnement : *de nombreux réseaux d'appui au développement du pouvoir d'agir existent. Cependant il existe peu d'endroits où ces offres sont recensées et centralisées*
- Développer de nouveaux modèles de communication, directe ou via les prescripteurs, afin de faire connaître les offres existantes : *L'utilisation de médias numériques tels que Youtube, Dailymotion, Vimeo etc. pour partager auprès du grand public les actions développant le Pouvoir d'agir.*
- Les plateformes de crowdfunding pour donner de la visibilité à ces initiatives : *passer par de la communication directe avec les individus (dans la rue, dans les lieux publics,...) avec des techniques (ex : porteurs de paroles), réunions d'information, démultiplier les événements festifs avec les associations, témoignages (écoles, universités, entreprises), créer et diffuser des vidéos, des films, spots pubs...*

Mise en lumière des initiatives citoyennes

- Croisement et meilleure diffusion des bases de données : *à l'heure actuelle il n'y a pas de logique de mutualisation des informations dans les différentes plateformes.*
- Les plateformes de crowdfunding pour valoriser et faire connaître les initiatives citoyennes : *permettent de donner de la visibilité en plus de pouvoir rapporter des fonds.*
- Création d'événements grand public pour sensibiliser et donner envie : *passer par des calendriers partagés d'actions pour donner de la visibilité (par ex. site [Démosphère](#).)*

Améliorer la capacité à agir des individus qui le souhaitent

- Améliorer l'éducation dans les écoles : *repenser les logiques organisationnelles de l'école afin d'en faire un lieu collaboratif, participatif et contributif avec des mouvements pédagogiques diversifiés : Montessori, Freinet, Decroly.*
- Organiser, structurer un maillage d'initiatives de Pouvoir d'agir : *centré soit sur des groupes collectifs soit sur des individus en s'appuyant sur des structures facilitantes. Cela permet aux personnes de se rendre compte qu'elles ne sont pas seules et qu'elles ont des appuis possibles que ce soit par des professionnels ou d'autres groupes citoyens.*

Formation éducation au Pouvoir d'agir

- Former les enseignants à l'éducation à l'autonomie : *des techniques d'enseignement alternatif existent et pourraient être utilisées pour faire prendre conscience aux étudiants de la capacité à agir dans la société. Par exemple Montessori, Freinet, Decroly.*

- Mettre en place des formations doubles d'échange entre porteurs de projets et acteurs du PA : *former les élus et les acteurs de collectivités au pouvoir d'agir dans les mêmes modules afin de favoriser l'interconnaissance et le croisement des expériences. Cela pourrait être valable aussi pour des co-formations des acteurs publics avec les habitants*

Hybridation des modèles économiques

- Améliorer le financement des associations quels que soient leurs projets : *certains acteurs du Pouvoir d'agir ont du mal à se faire financer car leurs actions sont jugées "dérangeantes" pour certains acteurs ne souhaitant pas partager le pouvoir. Accepter de financer ces projets, c'est améliorer la qualité démocratique du territoire.*
- Assouplir les règles de co-financement : *afin de faciliter la mise en œuvre des actions qui auraient du mal à trouver des financeurs potentiels*
- Prendre en compte le financement du fonctionnement et pas uniquement du projet : *sensibiliser les financeurs classiques au fait qu'il est nécessaire, pour des projets liés au pouvoir d'agir, de pérenniser le fonctionnement des groupes et de leurs actions. Les actions peuvent se faire sur un temps long et l'organisation et la structuration de groupe est en soi une action qui demande des moyens (humains et financiers)*

Nom et présentation des actions nouvelles à inventer

Hausse de lisibilité et facilité d'accès aux financements

- Créer un portail web : *une plateforme qui donne des pistes regroupant un ensemble de solutions de financement (ex : Societality)*
- Mettre en place un système de financement inversé : *les collectivités mettent en place un système de veille pour soutenir les initiatives qui les intéressent – les élus deviennent facilitateurs (ex : les recueils d'initiatives)*
- Éviter la dispersion des financements : *favoriser le dialogue entre les différents financeurs d'un projet pour optimiser les financements pour la structure plutôt que d'isoler chaque financeur.*

Plus grande lisibilité de l'offre d'accompagnement

- La formation entre pairs : *encourager et la valoriser la formation. En plus de donner de la légitimité au formateur cela peut rassurer la personne formée (complémentaire des autres formes classiques de formation).*
- Co-construction d'actions communes : *favoriser le regroupement de différentes structures proches afin de mener des actions en commun lorsque que le projet est trop important pour une seule structure.*
- Adapter le discours – les mots – au public : *savoir communiquer avec différents publics et adapter son discours en fonction des interlocuteurs, un apprentissage nécessaire pour se faire connaître et valoriser ses actions.*

Améliorer la capacité à agir des individus qui le souhaitent

- Créer des Universités populaires coopératives et territorialisées sur le Pouvoir d'agir : *mise en relation des experts (ou des citoyens acteurs du Pouvoir d'agir) et des experts issus de tous secteurs afin d'échanger sur les pratiques de chacun.*
- Négocier avec les pouvoirs publics pour que chacun ait accès à un capital temps sécurisé, encadré par son contrat de travail, réellement utilisable pour son action.

Formation éducation au Pouvoir d'agir

- Intégrer un module sur le Pouvoir d'agir au Bac : *sur le modèle des anciens travaux pratiques, la mise en place d'un module de projet à réaliser en collectif portant sur le pouvoir d'agir (ou la démocratie plus généralement...). Ce module pourrait être intégré à tous les bacs.*
- Instituer une semaine nationale sur le thème Pouvoir d'agir : *afin de sensibiliser et d'en faire un enjeu de communication, il pourrait y avoir un temps officiel, comme pour le mois de l'ESS, sur les questions du Pouvoir d'agir.*

Hybridation des modèles économiques

- Poste à mutualiser entre associations sur la levée de fonds : *compte tenu de la complexité à trouver des fonds ou à se repérer dans les différents outils financiers, il est nécessaire d'avoir un salarié en charge de la recherche de fonds. Cette recherche de fonds pourrait être effectuée par une seule et même personne pour différentes structures ayant des projets en commun ou étant par nature relativement proche.*
- Fonds pour une démocratie d'initiative citoyenne : *ce projet impulsé par le collectif Pas sans nous a pour principe de collecter de 5% des financements des partis politiques, des réserves parlementaires afin d'en faire un fonds pour financer les initiatives citoyennes développant notamment le Pouvoir d'agir des citoyens. Cela permet de faciliter le financement de certaines structures jugées "dérangeantes" par certains acteurs publics.*

MODELE DE GOUVERNANCE

Collégialité sur le modèle SCIC/SCOP

Essayer d'instaurer des collèges représentants les différentes parties prenantes de ce projet.

Par exemple il pourrait y avoir un collège association, un collège collectif citoyen, un collège bénéficiaire, un collège collectivité territoriale, établissements scolaires,...

Utilisation de technique sociocratique ou holacratie

Afin de permettre l'autonomie et l'engagement à différents degrés de chacun, des outils et techniques de sociocratie ou holacratie peuvent être utilisés.

Certains acteurs utilisent déjà ces méthodes : Maison de la transition citoyenne, Colibris, Alternatiba, Centre français de Sociocratie, etc.

Règlement élaboré en co-construction avec tous les acteurs

La définition des règles de gouvernance ne pourra être construite qu'en impliquant les différents acteurs concernés.

Cette co-construction pourra utiliser notamment les outils numériques permettant des démarches collaboratives.

MODELE SOCIO-ECONOMIQUE

- Taxation des banques locales : *sur le modèle américain du "Community Reinvestment Act". La loi CRA oblige les banques locales à rendre disponible au public un suivi détaillé de leurs opérations financières avec les différentes composantes de leur communauté (notamment les quartiers aux revenus faibles ou modérés) et mandate les agences publiques en tant qu'autorités de tutelle disposant de pouvoirs spéciaux pour qu'elles incitent ces organismes financiers de dépôt à répondre aux besoins des communautés où elles sont admises.*
- Financement public (autre que subventions) : *notamment en mettant à disposition les locaux de cet espace mutualisé, en faisant bénéficier de prêt de matériel*
- Contribution par les entreprises locales
- Contribution des habitants
- Financement d'autres structures associatives
- Puiser dans les fonds pour une démocratie d'initiative citoyenne

ACTEURS CONCERNES : complétés par des exemples le cas échéant

Association : promouvant le pouvoir d'agir de multiple manière	Entreprise : Entreprise locales pouvant avoir à faire des prestations dans ce lieu
Quidam : participants aux universités populaires, porteurs de projets, personnes accompagnées	Collectif citoyen : Collectif citoyen souhaitant développer leur pouvoir d'agir:
Collectivité territoriale : Mairie ou service de la municipalité ayant un lien avec les politiques de la ville ou simplement souhaitant s'impliquer dans cette démarche	Média : Médias numérique